

# Conclusions 2023 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

## Côte d'Ivoire

### Progrès modérés

En 2023, la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. L'État a augmenté le budget du ministère de l'Éducation de 13 %, soit 240 millions de dollars des États-Unis, ce qui a donné lieu à une augmentation du nombre d'enseignants et des salles de classe à la disposition des élèves, et a lancé un nouveau plan d'action pour lutter contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants. Le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale a également créé 111 comités départementaux de suivi du travail des enfants et 304 comités de village dans l'ensemble du pays. Les autorités ne disposent toutefois pas d'un mécanisme leur permettant d'imposer des sanctions civiles en cas d'infractions au droit du travail et le manque de moyens financiers et de personnel a potentiellement entravé les mesures d'application du droit du travail. En outre, les élèves sont confrontés à des problèmes d'accessibilité qui compliquent leur scolarisation, ce qui les rend plus vulnérables au travail des enfants.

### PRÉVALENCE ET RÉPARTITION SECTORIELLE DU TRAVAIL DES ENFANTS

Enfants	Âge	Pourcentage de la population
Qui travaillent	5 à 14	25,6 % (indisponible)
Qui effectuent des travaux dangereux	15 à 17	Indisponible
Qui vont à l'école	5 à 14	70,1 %
Qui travaillent et vont à l'école	7 à 14	21,8 %

En Côte d'Ivoire, des enfants sont livrés aux pires formes de travail des enfants et font notamment l'objet de travail forcé dans la culture du cacao et du café.

Secteur	Activité
Agriculture	Production de cacao et de café, y compris brûler <sup>†</sup> et défricher les champs, <sup>†</sup> abattre les arbres, <sup>†</sup> appliquer les engrais chimiques, <sup>†</sup> pulvériser les pesticides, <sup>†</sup> utiliser des outils tranchants pour briser les cabosses, <sup>†</sup> et transporter de lourdes charges <sup>†</sup> d'eau et de cabosses. Également employés dans la pêche, y compris la plongée sous-marine <sup>†</sup> et la réparation et le remorquage des filets.
Industrie	Exploitation minière, <sup>†</sup> y compris le concassage et le transport de pierres, le dynamitage de roches, le creusement et le tamisage. Également employés dans le bâtiment <sup>†</sup> et la fabrication, y compris la réparation des automobiles.
Services	Travail domestique, transport de marchandises, <sup>†</sup> vente des rues <sup>†</sup> , travail dans les restaurants et dans les transports.

Secteur	Activité
Pires formes catégoriques de travail des enfants‡	Travail forcé dans l'extraction minière, la menuiserie, les services domestiques, la vente des rues et l'agriculture (dont la production de cacao et de café), parfois, dans chacun de ces cas, dans le cadre de la traite des personnes ; exploitation sexuelle commerciale, parfois dans le cadre de la traite des personnes. Également employés dans des activités illicites, notamment le trafic de stupéfiants, et dans l'exploitation sexuelle commerciale et la mendicité ( <i>talibés</i> ) aux mains d'enseignants coraniques, parfois, dans chacun de ces cas, dans le cadre de la traite des personnes.

† Déterminé comme étant dangereux par la législation ou la réglementation nationale et, en tant que tel, pertinent pour l'Article 3(d) de la Convention 182 de l'OIT.

‡ Travail des enfants entendu comme les pires formes du travail des enfants en soi en vertu des Articles 3(a) à (c) de la Convention 182 de l'OIT.

### ENFANTS À RISQUE ÉLEVÉ

En raison de problèmes sécuritaires au Mali comme au Burkina Faso, la Côte d'Ivoire a connu une vague de réfugiés dont on estime que 59 % sont des enfants. Des enfants sont transportés en Côte d'Ivoire depuis ces pays pour y être assujettis à l'exploitation sexuelle commerciale et au travail forcé, notamment à la mendicité, la production du cacao et l'extraction minière artisanale. En outre, des enfants ivoiriens font l'objet de traite des personnes à des fins de travail forcé dans les services domestiques tant sur le territoire national qu'en Afrique du Nord.

### OBSTACLES À L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

Au cours de la période visée, le gouvernement ivoirien a augmenté le budget du ministère de l'Éducation de 13 %, soit 240 millions de dollars des États-Unis, augmentant ainsi le nombre d'enseignants et de salles de classe à la disposition des élèves. Il reste malgré ces efforts une pénurie d'enseignants. Par ailleurs, la médiocrité des infrastructures, l'insuffisance des salles de classe, le manque de transports dans les zones rurales et des installations sanitaires inadéquates ont entravé la capacité des enfants à aller à l'école. De plus, en Côte d'Ivoire, une fillette sur quatre environ ne fréquente pas l'école primaire. Les recherches menées ont par ailleurs révélé que certains élèves sont victimes de violences physiques et sexuelles à l'école, ce qui peut dissuader certains enfants d'y aller. Bien que la législation sur l'éducation prévoie la gratuité de l'enseignement, les élèves doivent souvent payer pour leurs manuels et leurs uniformes, dont le coût peut être prohibitif pour certaines familles. De plus, les élèves doivent présenter un acte de naissance ou une pièce d'identité pour pouvoir se présenter aux examens d'entrée dans le secondaire, ce qui constitue un obstacle à la poursuite de l'enseignement après le primaire.

### CADRE JURIDIQUE POUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

La Côte d'Ivoire a ratifié toutes les principales conventions internationales sur le travail des enfants. En outre, les lois de la Côte d'Ivoire sont conformes aux normes internationales en la matière.

<b>Norme</b>	<b>Âge</b>	<b>Correspond aux normes internationales</b>	<b>Législation</b>
Âge minimum d'admission à l'emploi	16	✓	Article 23.2 du Code du travail ; Article 16 de la Constitution
Âge minimum pour les travaux dangereux	18	✓	Article 4 de la Liste des travaux dangereux interdits aux enfants
Identification des activités ou emplois dangereux interdits aux enfants		✓	Articles 5 à 11 de la Liste des travaux dangereux interdits aux enfants ; Articles 6 et 19 de la Loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants
Interdiction de l'esclavage, de la servitude pour dettes et du travail forcé		✓	Article 5 de la Constitution ; Articles 6, 7 à 8, 11 à 14 et 20 à 23 de la Loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants ; Article 3 du Code du travail
Interdiction de la traite des enfants		✓	Article 5 de la Constitution ; Articles 11, 12, 20 à 22 et 26 de la Loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants ; Article 370 du Code pénal ; Articles 4.4 et 6 de la Loi relative à la lutte contre la traite des personnes
Interdiction de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants		✓	Articles 8, 9, 15 et 24 à 29 de la Loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants ; Articles 4.4 et 6 de la Loi relative à la lutte contre la traite des personnes
Interdiction de l'utilisation d'enfants dans le cadre d'activités illicites		✓	Articles 4 et 30 de la Loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants
Âge minimum de l'enrôlement volontaire dans les forces armées publiques	18	✓	Article 56.4 du Code de la fonction militaire ; Articles 7, 8 et 18 de la Loi déterminant les conditions d'entrée dans la carrière militaire

Norme	Âge	Correspond aux normes internationales	Législation
Interdiction de l'enrôlement obligatoire des enfants par l'armée (publique)		✓*	Article 56.4 du Code de la fonction militaire
Interdiction de l'enrôlement militaire par des groupes armés non étatiques		✓	Articles 4 et 31 de la Loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants
Âge de fin de scolarité obligatoire	16	✓	Article 10 de la Constitution ; Article 2.1 de la Loi sur l'enseignement
Gratuité de l'enseignement public		X	Article 2 de la Loi sur l'enseignement

\* Ce pays n'a pas de service militaire obligatoire.

#### APPLICATION DES LOIS RELATIVES AU TRAVAIL DES ENFANTS

En 2023, les organismes d'application du droit du travail et des lois pénales de la Côte d'Ivoire ont pris des mesures pour lutter contre le travail des enfants. Toutefois, le manque de financement et d'inspections dans les secteurs à haut risque en matière de travail des enfants peut avoir entravé les efforts d'application de la loi.

#### Organisation/Organisme | Rôle et activités

**Ministère de l'Emploi et de la Protection sociale** : Il élabore et fait appliquer les lois sur le travail, y compris celles portant sur le travail des enfants. La Direction de lutte contre la traite et le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant viennent en aide aux rescapés de la traite des enfants et d'autres formes de travail des enfants.

**Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité** : Par l'entremise de son unité de lutte contre la traite, il enquête sur les infractions liées à la traite des enfants et apporte aux rescapés une aide à la réinsertion. Par l'entremise de sa brigade mondaine, il enquête sur les crimes liés à l'exploitation sexuelle commerciale et renvoie les affaires devant le ministère de la Justice et des Droits de l'homme. Par l'entremise de son unité de lutte contre la criminalité transnationale, il soutient l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui vise à améliorer la coopération transfrontalière pour lutter contre la traite des personnes. En mai 2023, l'unité de lutte contre la traite a arrêté 4 trafiquants d'enfants à Dikodougou, dans le nord du pays, et secouru 13 mineurs âgés de 13 à 16 ans.

Aperçu des efforts d'application de la loi	2023
Dispose d'une Inspection du travail	Oui
Peut prononcer des sanctions civiles	Non
A régulièrement mené des inspections sur les lieux de travail	Oui
Inspections inopinées autorisées	Oui
Dispose d'un mécanisme de dépôt de plaintes	Oui
A prononcé des sanctions pour des infractions liées au travail des enfants	S/O
A mené des enquêtes criminelles sur les crimes liés aux pires formes de travail des enfants	Oui
A imposé des peines pour crimes liés aux les pires formes de travail des enfants	Oui

En 2023, **368** inspecteurs du travail ont mené **9 536** inspections sur des lieux de travail ; **aucune** infraction au travail des enfants n'a été constatée. Les autorités ont également mené **1 250** enquêtes sur des cas présumés de pires formes de travail des enfants, engagé des poursuites dans le cadre de **1 005** affaires et condamné **603** auteurs.

#### COORDINATION, POLITIQUES ET PROGRAMMES

La Côte d'Ivoire a mis en place un mécanisme pour coordonner ses efforts de lutte contre le travail des enfants.

#### Organisme de coordination | Rôle et activités

**Comité national de surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS)** : Supervise, surveille et évalue toutes les activités du gouvernement concernant le travail et la traite des enfants, notamment en faisant des recommandations de politiques et en harmonisant la législation avec les conventions internationales. Il supervise également le système d'observation et de suivi du travail des enfants en Côte d'Ivoire (SOSTECI), qui permet aux communautés de recueillir et d'analyser des données statistiques sur les pires formes de travail des enfants. Durant la période visée, 111 comités départementaux et 304 comités de village du SOSTECI ont été créés dans tout le pays. Il préside en outre le Comité interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CIM) et fournit une assistance médicale et sociale aux rescapés du travail des enfants et de la traite. En 2023, le CNS a lancé le projet « Ensemble pour agir sur les causes profondes du travail des enfants dans la Nawa » (ENACTE) au moyen d'un financement de l'UE. Mis en œuvre par l'OIT, l'Organisation internationale pour les migrations et l'UNICEF, ce projet vise à lutter contre le travail des enfants en donnant à ces derniers accès à l'éducation et aux services sociaux de base et en proposant aux enfants ayant atteint l'âge minimum d'admission à l'emploi et à leurs parents des possibilités de travail décent.

La Côte d'Ivoire a mis en place des politiques liées au travail des enfants. Toutefois, la principale politique de lutte contre le travail des enfants, y compris ses pires formes, a pris fin au terme de l'année 2023.

## Politique | Description et activités

**Plan d'action national de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (2019–2023)** : Mis en place par le CNS et le CIM, il a pour objectif de réduire sensiblement le nombre de victimes des pires formes de travail des enfants en s'inspirant des meilleures pratiques et des enseignements tirés de la mise en œuvre des précédents plans d'action nationaux. Ses priorités sont, entre autres, l'intensification des efforts visant à mobiliser les ressources au niveau national, le renforcement de la coopération régionale et des partenariats public-privé, et l'intégration du problème des pires formes de travail des enfants dans les programmes nationaux et sectoriels.

**Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes** :† Mis en œuvre par le ministère de la Cohésion sociale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, le nouveau plan d'action met l'accent sur la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants. Les stratégies de ce plan comprennent la coordination aux niveaux régional et national, la fourniture d'une protection et d'une prise en charge supplémentaires des rescapés et l'amélioration des procédures judiciaires.

**Stratégie d'inspection du travail (2019–2023)** : Par l'entremise du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale et avec l'assistance de l'OIT, elle a pour but de permettre aux autorités de veiller à l'application des dispositions judiciaires visant à améliorer les conditions de travail et à retirer les enfants des situations de travail, par le biais d'inspections de lieux de travail, de services psychosociaux et d'activités de surveillance. En 2023, les inspecteurs du travail ont participé à des séminaires de renforcement des capacités en vue d'apprendre à mieux travailler avec les membres des communautés locales pour lutter contre les pires formes de travail des enfants.

† La politique a été approuvée au cours de la période visée par le présent rapport.

‡ Le gouvernement avait d'autres politiques qui ont pu s'attaquer aux questions relatives au travail des enfants ou avoir une incidence sur ce fléau.

La Côte d'Ivoire a financé et participé à des programmes ayant notamment pour but d'éliminer ou de prévenir le travail des enfants. Toutefois, ces programmes sociaux restent insuffisants pour résoudre le problème dans tous les secteurs et dans toutes les régions où le travail des enfants a été identifié, y compris dans le secteur du cacao.

## Programme | Description et activités

**ACCEL AFRICA** :† Projet co-financé par le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas sous l'appellation « Accélérer l'action pour l'élimination du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique » (ou ACCEL Africa). Plusieurs représentants de l'UNICEF et de l'OIT ont échangé leurs meilleures pratiques avec les participants au projet afin de renforcer les efforts interinstitutions visant à lutter contre le travail des enfants. En 2023, le projet a permis d'étendre la couverture des soins de santé à huit communautés productrices de cacao.

**Projets financés par la Banque mondiale** : Ces programmes ont pour but d'améliorer l'accès à l'éducation et d'alléger la pauvreté. Dont le projet Filets sociaux productifs (2015-2024), qui est venu en aide à 227 000 ménages participants (ce qui représente 1 342 128 personnes). En outre, le Registre social unique (associé à ce projet) compte actuellement 315 925 participants issus des populations pauvres et vulnérables et permet de surveiller les efforts visant à augmenter les paiements numériques aux participants dans les délais impartis.

## Programme | Description et activités

**Projets dans le secteur du cacao :** Ces projets ont pour but d'améliorer la viabilité de l'industrie cacaotière, d'améliorer les moyens de subsistance des producteurs ainsi que l'accès à des possibilités d'éducation pour les enfants, et de lutter contre les pires formes de travail des enfants dans les régions cacaotières. Bien que l'industrie privée ait continué de mettre en œuvre l'Initiative Cacao et Forêts pendant la période visée, la portée des programmes existants, notamment dans le secteur du cacao, est insuffisante pour répondre pleinement à l'ampleur du problème du travail des enfants en Côte d'Ivoire. Le rapport NORC, financé au niveau sectoriel et publié en octobre 2020, a montré que des programmes comme le système de suivi et de remédiation du travail des enfants, mais aussi l'accès à une éducation de qualité et les programmes d'accroissement des rendements des agriculteurs et des revenus des ménages devaient passer à l'échelle et être élargis pour toucher davantage de familles.

Pour obtenir des renseignements sur les projets du département du Travail des États-Unis concernant la lutte contre le travail des enfants dans le monde, rendez-vous sur <https://www.dol.gov/agencies/ilab/ilab-project-page-search>

† Ce programme est financé par le gouvernement de la Côte d'Ivoire.

‡ Le gouvernement avait d'autres programmes sociaux qui peuvent avoir compté l'élimination ou la prévention du travail des enfants au nombre de leurs objectifs.

### PROPOSITIONS DE MESURES PUBLIQUES EN VUE D'ÉLIMINER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Les mesures suggérées ci-dessous – si l'État les appliquait – combleraient les lacunes identifiées par le département du Travail des États-Unis relatives à la mise en œuvre des engagements internationaux de la Côte d'Ivoire visant à éliminer les pires formes de travail des enfants.

Domaine	Mesure proposée
Cadre juridique	Adopter une loi sur l'enseignement public gratuit.
Application	Créer un mécanisme d'imposition de sanctions en cas d'infractions relatives au travail des enfants.
	Veiller à ce que l'Inspection du travail reçoive un financement suffisant pour mener des inspections dans tout le pays, notamment dans le secteur informel.
	Faire passer le nombre d'inspecteurs du travail de 344 à 624 afin de couvrir convenablement la population active, qui compte environ 9,4 millions de travailleurs.
	Veiller à ce que les organismes d'application du droit pénal, dont l'unité de lutte contre la traite, disposent des ressources et du personnel nécessaires pour correctement faire respecter la législation relative aux pires formes de travail des enfants.
Politiques gouvernementales	Finaliser et publier le plan d'action national de lutte contre le travail des enfants.
Programmes sociaux	Améliorer l'accès à l'éducation par les mesures suivantes : augmenter les options de transport et le nombre d'enseignants, de manuels scolaires, d'installations sanitaires et de salles de classe, augmenter le nombre d'écoles dans les zones rurales, veiller à ce que les écoles soient exemptes de violences physiques et

Domaine	Mesure proposée
	sexuelles et améliorer l'accès des enfants à l'enregistrement des naissances et aux documents d'identité.
	Élargir les programmes existants, notamment le système de suivi et de remédiation du travail des enfants, et en créer de nouveaux pour lutter contre l'ensemble du problème du travail des enfants en Côte d'Ivoire, notamment en dehors de l'industrie cacaotière.
	Veiller à ce que les rescapés des pires formes de travail des enfants aient accès à des services sociaux dans tout le pays.
	Publier des données désagrégées sur le travail des enfants, y compris des informations sur les disparités entre les sexes, la scolarisation et le travail sectoriel.

Vous trouverez un nombre de références à l'adresse suivante : [dol.gov/agencies/ilab/resources/reports/child-labor](https://www.dol.gov/agencies/ilab/resources/reports/child-labor)